



HAL
open science

Autogestion et économie solidaire. Le parcours du Crida

Elisabetta Bucolo, Laurent Gardin

► To cite this version:

Elisabetta Bucolo, Laurent Gardin. Autogestion et économie solidaire. Le parcours du Crida. Modernité des idées et pratiques fondatrices de l'économie sociale et solidaire. RIUESS 2018, May 2018, Rennes, France. hal-04045530

HAL Id: hal-04045530

<https://hal.science/hal-04045530>

Submitted on 24 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autogestion et économie solidaire. *Le parcours du Crida*

Elisabetta BUCOLO, Maîtresse de conférences Cnam-Lise/CNRS, Chaire Economie Solidaire, Paris.

Laurent GARDIN, Maître de conférences, IDP, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, ChairESS des Hauts de France.

Introduction

Cette communication cherche à retracer comment un centre de recherche, le Crida, est passé de travaux portant sur l'autogestion à la conceptualisation de l'économie solidaire. Dans une première partie, après avoir donné un aperçu du contexte social et politique dans lequel s'est forgée une nouvelle pensée sur le rôle de l'intellectuel dans la société (le mouvement de 68) nous nous attacherons à esquisser la posture spécifique de ce groupe de recherche qui, comme d'autres dont nous relaterons l'histoire, a calqué son mode de fonctionnement à la nature de ses recherches.

Le Crida fonctionnait, en effet, sur le principe de l'autogestion et d'une mutualisation du travail salarié et bénévole de ses membres actifs (chercheurs contractuels, partenaires, statutaires, retraités) ainsi que des financements issus des études et contrats de recherche. Outre l'échange et la capitalisation de connaissance, ce fonctionnement permettait d'assurer un cadre de travail stable à ses chercheurs salariés ainsi que de leur dégager du temps pour l'approfondissement de travaux de recherche, pour la contribution au débat scientifique et public.

Le Crida avait pour objectif de favoriser les contacts, les dialogues et les productions permettant de *renforcer les relations entre sciences sociales et société civile*, dans deux directions : *générer des connaissances sur des pratiques socio-économiques* encore trop peu connues, et *construire ces savoirs par des démarches réflexives menées en lien avec des acteurs de la société civile*.¹ Dans la deuxième partie de notre communication, nous rendrons donc compte de ces variations. Après avoir proposé l'analyse de l'évolution des études de ce centre de recherche, il s'agira pour nous de saisir ce que la conceptualisation de l'économie solidaire a retenu des travaux sur l'autogestion mais aussi comment elle en a écarté certaines dimensions toute en recourant à de nouveaux axes de compréhension des initiatives se reconnaissant dans l'économie solidaire. On s'intéressera ainsi en premier lieu aux conceptions de l'autogestion, en regardant comment d'un fonctionnement sur des bases égalitaires et démocratiques de collectifs de travail, ce mot s'est diffusé, dans la suite des années 1968 et jusqu'au milieu des années 1980, pour désigner aussi bien un projet politique global que des

1 Extrait de la présentation du Crida figurant sur son site Internet : www.crida-fr.org (consulté le 3 mai 2018).

expérimentations micro-sociales au sein de communautés, quartiers, entreprises²... ensuite, nous verrons comment est apparu le concept d'économie solidaire en même temps que celui d'autogestion était en repli. Il s'agira de comprendre comment la diffusion du concept d'économie solidaire s'est faite avec une approche plus pratique moins idéologique et globalisante que l'on pouvait trouver dans certaines théorisations de l'autogestion (Mothé, 1980).

Dans une période où les modèles de développement dominants font peser des menaces sur les équilibres sociaux et écologiques, il s'agit de saisir comment ce groupe de recherche a cherché à visibiliser et à faire reconnaître, par ses modalités de fonctionnement et par ses apports théoriques, diverses logiques et formes économiques parfois dénigrées ou occultées.

1. LE CRIDA : UNE EQUIPE DE RECHERCHE AUTOGEREE

Une histoire commune à plusieurs centres de recherche

Le mouvement de 68 a profondément interrogé la place des intellectuels dans la société. Leur identité et leur rôle ont été questionnés par les pairs, à la recherche d'une posture critique et davantage en résonance avec les réflexions portées par le mouvement et d'autre part par les étudiants qui ont grandement contesté leur posture et leur identité. Cela donnera lieu à une tension : « l'engagement des intellectuels connaît alors une rare intensité, contribuant à la légitimation d'une sensibilité contestataire au moment même où les mutations culturelles tendent à saper les bases de la légitimité de l'intellectuel classique » (Brillat, 2008, p. 39). Le rôle de l'intellectuel « engagé » dans la cité est interrogé ainsi que sa figure antinomique, l'intellectuel « classique » assimilé à l'écrivain et à l'universitaire. La critique du modèle descendant du savoir s'accompagne d'une volonté de « décloisonner les frontières, au nom du combat contre l'aliénation, conduit à une dénonciation des séparations entre les domaines du savoir et, plus radicalement encore, entre les activités manuelles et intellectuelles » (Ibidem, 2008, p.45). L'exigence démocratique se traduit dans la formalisation d'une nouvelle posture de l'intellectuel dans la cité qui va intervenir « à côté » de tous ceux qui veulent s'exprimer, ce qui remet en question sa place « sacrée » et reconnaît le « droit de parole » pour tous. La visée d'une démocratie plus effective dans les organisations permet entre autre d'imaginer et d'expérimenter d'autres modalités de coopération à la fois dans le monde du travail mais également dans la recherche, qui se réfèrent au modèle autogestionnaire. Dans ce contexte, des centres de recherche autogérés verront le jour. Leurs parcours et leurs aspirations sont très similaires à celle du Crida bien que des différences peuvent être identifiées notamment dans les modalités de développement.

Le Centre d'études, de recherches et de formations institutionnelles (Cerfi) est emblématique de cette période. Il avait été fondé en 1967 par Felix Guattari pour financer, grâce à des contrats de recherche sociale, le fonctionnement d'un organisme fédératif, la Fgeri (Fédération des groupes d'études et de recherches institutionnelles). La Fgeri et sa revue *Recherches* avaient été créées en 1965 pour lier entre eux un périodique et un réseau de rencontres, des groupes militants provenant de différents milieux du travail social. Les membres du groupe étaient salariés grâce à la recherche

² Le changement de nom, en 1980, de la revue *Autogestion et socialisme* en *Autogestions* au pluriel est à cet égard révélateur de cette évolution.

contractuelle qui servait également à financer des projets expérimentaux comme des ateliers et des lieux de vie. Ce lieu d'expérimentation, situé au sein de la clinique psychiatrique de La Borde, accueillait un collectif de travail autogéré pour faciliter et donner vie à des pratiques et des recherches invalidant les « partages habituels » entre chercheurs, professionnels et patients. Ainsi son fondateur « souhaitait favoriser la transversalisation des pratiques et des conceptualisations, seule à même, à ses yeux, d'être « contraire aux structures de hiérarchisation pyramidale et des modes de transmission stérilisateurs des messages » (Guattari, 1972, p.84) » (Mozère, 2004, p. 5). Michel Foucault assura la direction scientifique des recherches du Cerfi et participa à façonner au sein de ce collectif l'élaboration et la mise en exergue de « formes renouvelées d'engagement appelées à s'opposer aux nouvelles formes d'exercice du pouvoir » (Mozère, 2004, p. 2). Il s'agissait de montrer les brèches ouvertes par des expérimentations sociales et des formes de résistances capables de changer les codes et les normes, de s'opposer aux nouvelles formes de pouvoir et de donner voix à de nouvelles aspirations politiques. Comme le relate Fourquet (1981), ancien membre du Cerfi « Nos problèmes n'étaient plus différents de ceux des multiples mouvements qui proliférèrent après mai en dehors des cadres politiques institués: ils cherchaient à poser et à résoudre les problèmes de la vie au lieu de spéculer sur la reconstruction du futur parti révolutionnaire ».

Les activités du centre de recherche se sont arrêtées en 1976 par un double effet d'implosion du groupe sur des désaccords théoriques et pour le tarissement des financements à partir de la décision du gouvernement, en 1975, de mettre fin à la recherche contractuelle et l'obligation pour les chercheurs d'intégrer individuellement le CNRS. « D'instinct, immédiatement, nous sûmes que cette intégration signait notre arrêt de mort. Devenir fonctionnaires, ça signifiait la disparition d'un réseau décentralisé qui avait créé ses propres règles du jeu, sa propre régulation des conflits de pouvoir et, surtout, son autonomie financière. Nous prîmes publiquement une position hostile à cette politique d'intégration en exprimant notre méfiance à l'égard d'un énorme et unique appareil public de recherche en science sociale: cet appareil ne pouvait qu'enfermer les chercheurs individuels dans des problèmes de carrière au sein d'une hiérarchie savante qui, en disposant d'un quasi-monopole du financement, conduirait inévitablement à stériliser nos recherches dans une sorte d'Académie des Sciences Sociales » (Ibidem, 1981).

D'autres expériences similaires à celle du Cerfi jaillissent à la même époque comme le Centre de Sociologie des organisations – Modes d'action et de création institutionnelle (CSO-MACI), qui a mené pendant 5 ans (1975-1980) des recherches pluridisciplinaires sur les modes de fonctionnement des collectifs et le modèle d'action autogestionnaire. Il s'agissait pour les chercheurs de dépasser une vision des organisations centrée sur les jeux de pouvoir et interroger plutôt les modalités de coopération et les positions de l'ensemble des acteurs (et non pas seulement des cadres dirigeants). Pour les chercheurs, il ne s'agissait pas seulement de produire des travaux de recherche mais également d'intervenir à côté des acteurs au sein des organisations en aval de l'intervention sociologique en proposant des formations. Cette démarche d'intervention trouve son ancrage dans un fonctionnement d'équipe qui se veut autogestionnaire : « Ce qui nous réunissait, outre les projets d'action et de transformation sur des collectifs avec une méthodologie identifiée, c'était la volonté d'avoir un mode de fonctionnement spécifique et cohérent avec nos pratiques » (Arocena, Dahan-Seltzer, Richard, 2003,

p.47). Ceci jusqu'à constituer une coopérative de chercheurs-intervenants dans le « souci de minimiser le décalage entre ce qui était notre objet de recherche et notre façon de nous y consacrer. ... cela impliquait de ne pas parler - et a fortiori d'écrire - sur des processus que nous n'aurions pas nous-mêmes éprouvés » (Ibidem, p.49). Comme pour le Cerfi, les contrats de recherche étaient une manière de pouvoir soutenir le fonctionnement de l'équipe pour développer des temps de réflexion, de débats nécessaires au projet collectif dont la finalité était de pouvoir identifier les processus de création institutionnelle et les régulations sociales et culturelles dans les organisations. Le fonctionnement autogestionnaire de l'équipe s'appuyait sur des dynamiques d'animation spécifiques inspirées et portées par Renaud Sainsaulieu. Dans un article de la revue *Sociologies Pratiques* trois anciens membres de ce centre de recherche considéraient le CSO-MACI « un collectif de pairs qui débattait et non un collectif unanimiste » (Ibidem, p.49). Ils décrivent le fonctionnement « collégial » fondé sur des débats sur les travaux de chacun, des temps ludiques, des formules de financement par des contrats de recherche et d'inclusion de praticiens et intervenants externes salariés comme contractuels pour leur permettre de dégager des temps d'écriture. Le centre de recherche rassemblera ainsi deux figures : celles du chercheur et celle du professionnel de l'intervention. Toutes deux considérées légitimes pour produire « du savoir ». On retrouve donc le souci commun à ces expériences d'œuvrer à l'effacement du « savoir expert » et à la faveur d'une conception ascendante du savoir.

Malgré les engagements de ses membres, le CSO-MACI a été confronté au manque de moyens financiers et à la nécessité d'inscrire ses activités au sein du CNRS (via l'intégration du groupe de recherche GSCI qui devient le LSCI) dont les modalités de travail et les parcours de reconnaissance scientifique n'étaient pas du même registre que ceux expérimentés au sein du CSO-MACI. Le Crida fut intégré comme équipe de recherche au Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI) grâce à un accord de coopération en 1988.

Les fondements autogestionnaires du Crida et ses pratiques³

Un espace de mutualisation et de gestion original, souple et exigeant

Les fondateurs du Crida (Olivier Corpet, Bernard Eme, Jacques Gautrat, Marie-France Gounouf, Jean-Louis Laville) étaient tous membres du comité de rédaction de la revue *Autogestions*. En 1985, la création Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'économie a eu lieu suite à la fusion du CICRA et du MAD. L'impulsion d'O. Corpet a été déterminante bien que son inscription dans l'association n'a pas duré longtemps. « On peut donc, me semble-t-il, affirmer que le Crida s'est fondé sur un socle solide de valeurs individuelles parentes desquelles va émerger une valeur commune qui les transcende, celle de la conception d'une autre économie indissociable d'un changement de société » (texte de MF Gounouf, 2014). Avant même que la conceptualisation de l'économie solidaire ne voit le jour le Crida constitue un collectif de

³ Ce paragraphe a été rédigé, en grande partie, à partir d'extraits de documents écrits collectivement par l'équipe du Crida. -« Eléments internes de réflexion sur un bilan 2006-2009 et les perspectives 2010 », Paris, 2009 ; « Eléments internes de réflexion sur un diagnostic et sur les perspectives possibles pour le Crida » Document de préparation pour l'Assemblée Générale du 12/06/13 ; « Présentation du Crida et projet 2010 », Paris 2010 ; « Présentation du Crida pour le MES » Paris, 2002.

recherche original qui s'inscrit dans le sillage des centres de recherche autogestionnaires. L'objectif, autant que le fonctionnement de l'association, l'amène à construire des modalités de travail collectif, basé sur la mutualisation des recherches et des moyens.

Dans un premier temps, le Crida se conçoit comme un collectif d'intervention facilitant l'expression et la valorisation des savoirs portés par des initiatives citoyennes : « Les collectifs d'intervention ne se construisent pas une position d'extériorité et de maîtrise qui définirait une prétention à la scientificité. Ils se contentent de vouloir contribuer, par des expérimentations, à la reconnaissance dans le champ institutionnel d'acteurs qui en sont d'ordinaire exclus » (Corpet, Hersent, Laville, 1986, p.120). Ses premiers travaux sont principalement axés sur la démocratie en entreprise, le mouvement coopératif, les nouvelles activités, les emplois précaires et l'économie locale, dans une approche qui visait moins à « restaurer le lien social » qu'à favoriser l'émergence de nouvelles formes de sociabilité dans les structures de production comme dans le reste de la vie sociale et culturelle. Plus tard, c'est l'enjeu de définition de l'économie solidaire qui a participé à fédérer les membres, on y reviendra dans la deuxième partie de ce texte.

En cohérence avec les thématiques travaillées par ses chercheurs, le Crida a fonctionné depuis ses origines sur le principe de la mutualisation à la fois : (1) de temps de travail salarié et bénévole, (2) de revenus et de temps de travail salariés, (3) de temps d'études, de formation et de thèses. Le centre n'a donc pas été une simple structure de gestion individualisée de contrats de recherche mais bien une organisation collective du travail qui a permis, entre autre, de résister à la précarisation des emplois dans la recherche. Le modèle économique du Crida a été donc hybride et solidaire. La mutualisation a permis également au Crida d'être un outil de gestion souple et donc utile face aux lourdeurs des bureaucraties de la recherche et de l'enseignement supérieur. Si la mutualisation a garanti une égalité salariale entre les chercheurs⁴ et une souplesse dans la gestion, elle a demandé un engagement certain pour ses membres dont les salariés ne constituent qu'une petite équipe de 5/6 personnes. Comme le rappellera le président de l'association « cette procédure exigeait de chacun de nous une solidarité d'équipe à toute épreuve en corrélation avec les valeurs mutualistes et coopératives que nous défendions dans les objets de nos études de terrain » (réponse de Gautrat au texte de Gounouf, 2014). Pour les membres du Crida il ne s'agissait, ni de développer de l'activité à tout prix, ni de dégager des excédents. Lorsque ceux-ci se présentent, ils servent rarement à constituer un fonds de roulement à même de lisser les aléas conjecturels de la recherche contractuelle. Une grande partie des excédants seront de fait réinvestis en temps de thèse pour permettre une insertion institutionnelle de ses membres dans le monde académique⁵. Les ressources mobilisées pour le fonctionnement du centre sont hybrides à l'instar de ce qui est mis en exergue dans les travaux sur l'économie solidaire. Le modèle économique du Crida reposait en effet sur une diversité de commanditaires, de financements et de ressources monétaires aussi bien que non monétaires par les engagements bénévoles de certains fondateurs. « Le Crida est porteur des valeurs mutualistes, il l'a prouvé en mutualisant ses formes de financement notamment en étant suffisamment adroit pour faire converger l'argent public et l'argent privé de la

4 L'égalité salariale principe de fonctionnement initial entre les fondateurs a été revu avec l'intégration d'une deuxième vague de chargés de recherches et l'embauche d'un secrétariat et d'un responsable administratif, l'échelle des salaires étaient alors de 1 à 2.

5 Cela a été le cas pour quatre thèses et deux HDR des chercheurs du Crida.

recherche. ... L'argent privé n'est donc pas immonde quand il permet aux institutions de recherche de sortir de l'académisme. Mais de là, nous ne pouvons pas dire que cet argent ne nous oblige pas à faire des concessions » (réponse de Gautrat au texte de Gounouf, 2014).

Afin de garantir une équivalence entre une égalité économique et une égalité démocratique, le principe de mutualisation se retrouve également dans la gouvernance de l'association. La forme de la gouvernance du Crida n'a pas évolué depuis ses origines avec un fonctionnement autogestionnaire, rythmé par des réunions d'équipe mensuelles entre administrateurs, salariés, chercheurs statutaires et chercheurs salariés. Mais surtout par un système de pilotage et de gestion qui, sur la base d'éléments préparés en amont par la comptable du Crida, permettait d'assurer la bonne réalisation de l'ensemble des études et recherches en cours, le suivi financier des conventions et des prospections de contrats, des formations et publications en cours, des relations avec les partenaires. Les AG et les conseils d'orientation, auxquels participaient tous les adhérents à l'association, constituaient des lieux de débats autour des recherches et des nouveaux enjeux auxquels se confrontaient les acteurs de l'économie solidaire présents dans ces instances. En effet, le Crida est resté longtemps une référence en termes d'interventions et d'études dans le champ de l'économie solidaire ce qui explique l'adhésion de nombreux acteurs à l'association. Il a travaillé avec des associations, des collectifs, des réseaux associatifs comme des collectivités territoriales (ADSP, Emmaüs, UFISC, Fondation de France, MES, associations du secteur médico-social, etc.). Cet ancrage fort et partenarial auprès de promoteurs d'initiatives innovantes a été déterminant dans les travaux de recherche du Crida. En effet, confrontés aux commandes institutionnelles, les chercheurs ont trouvé, dans le dialogue et le lien avec les acteurs, des espaces de discussions nécessaires à retravailler et remettre en perspective les commandes par rapport aux réalités vécues par les initiatives et ainsi mises en valeur dans les recherches. De plus, « les prises de position publiques et des échanges privilégiés avec divers réseaux d'acteurs, ont favorisé les conditions d'un transfert de la catégorie de l'économie solidaire vers le monde de la pratique » (Scolaro, 2014).

Les recherches et les interventions du Crida ont eu comme objectif une appropriation par les porteurs de projets et les réseaux dans différents secteurs d'activité afin qu'ils puissent trouver des critères d'identification et d'action collective, légitimés dans l'espace public par leur théorisation. Ainsi, en parallèle à la constitution de réseaux de recherche français (RIUESS) ou européen (EMES), les chercheurs du Crida ont participé à l'émergence de l'IRES puis du MES - Mouvement pour une économie solidaire à travers la participation active aux appels pour une économie solidaire publiés dans le Monde en 1995 et 1997. Ils ont été aussi parties prenantes du Manifeste pour une économie solidaire de 2006. Outre cette activité militante, le Crida a mis en place des dispositifs de co-production de savoirs à travers l'organisation de conférences et la rédaction d'ouvrages collectifs mêlant contributions de chercheurs et d'acteurs⁶. Ces contributions

6 Citons par exemple *La démocratie, un enjeu pour les associations d'action sociale* de J. Haeringer (ed. Desclée de Brouwer 2009), fruit d'une collaboration entre les chercheurs du Crida et les responsables associatifs du Master de Sciences Po. Autre exemple, *Pour une autre économie de l'art et de la culture* (Colin B., Gauthier A., ed Erès, 2008), résultat de débats et de réflexions menés conjointement avec les associations culturelles de l'UFISC sur la dimension solidaire de leur modèle socio-économique.

sont solidaires dans la mesure où elles sont en partie bénévoles et militantes au travers des interventions dans des débats publics ou la participation active à des réseaux.

Des limites et des zones de tension

Une multitude de tensions ont progressivement affecté les ressorts de sa gouvernance ainsi que le fonctionnement de l'équipe et tiennent en partie aux limites du fonctionnement autogestionnaire. Le Crida s'est doté depuis l'origine d'une équipe permanente. L'attachement à une association de recherche-action originale a permis aux personnes qui l'ont animée une insertion professionnelle dans le monde de la recherche et l'exploration de thématiques nouvelles tout en facilitant l'acquisition de compétences. « Ce triple ancrage du Crida dans le monde académique, la pratique de recherche contractuelle et la participation à des réseaux de la société civile n'a pas été une construction méthodologique, a priori, d'un dispositif d'intervention sociologique. Il s'agit plus pragmatiquement de la coexistence permanente de postures et de dispositions permettant aux chercheurs du Crida de s'engager dans des expériences de recherche et d'intervention diverses mais alimentant de manière diffuse et continue une réflexivité transversale sur des pratiques socio-économiques émergentes » (Fraisie, 2016). Cette diversité entre les postures a été depuis les origines une caractéristique du collectif. Loin d'être homogène et fusionnel, le fonctionnement autogestionnaire a été structuré de façon à permettre à chaque membre de construire son itinéraire par la valorisation des différences. Les parcours individuels, les compétences, les statuts sont hybrides au sein du même collectif et valorisés dans leurs hétérogénéité.

Malgré cela, l'équipe a dû faire face à des coups durs (baisse de conjoncture, licenciements potentiels et réels) et son fonctionnement a montré durant les dernières années d'existence ses défauts : impression d'entre-soi et de repli pour les extérieurs, collectif de travail éclaté sur différents lieux de travail et reposant sur une forte autonomie de ses membres, une dilution des responsabilités qui laisse en friche de nombreux problèmes et aboutit parfois à une répartition inégale des tâches. Mais aussi des conflits, des situations de travail parfois difficiles, des rémunérations qui n'évoluent guère, des réunions trop gestionnaires, un positionnement institutionnel inconfortable... « Sur ces pratiques ordinaires de parole et d'agir, j'avancerais l'hypothèse d'une diffraction des valeurs, mais qui ne pouvait être exprimée au regard d'un *surmoi de l'organisation* qui, toujours fragile, se devait d'assumer une cohésion au regard du contexte de la recherche scientifique dans lequel elle était prise et des contraintes économiques de survie » (réponse de Eme au texte de Gounouf, 2014). Au niveau de la gouvernance, l'absence de Bureau, de direction, mais plus généralement de responsabilité administrative claire a conduit à une situation de fragilité notamment lors des moments de crise lorsqu'il s'agit d'aller négocier un prêt ou d'assumer sa fonction d'employeur. Ces crispations ont affecté le collectif en le rendant désuet pour certains, qui l'ont quitté, et encore porteur pour d'autres qui ont continué à trouver dans le fonctionnement autogestionnaire une manière cohérente de continuer à travailler ensemble.

Durant les dix dernières années plusieurs membres, après avoir été salariés du Crida, ont été recrutés à l'Université ou au CNRS. N'ayant plus de responsabilités dans l'association, ils n'en gardent pas moins des coopérations intellectuelles avec celle-ci. D'abord par l'implication d'anciens chercheurs du Crida dans le bureau et d'autre part

par la participation bénévole des statutaires aux réunions mensuelles et à certaines recherches. Alors qu'il est indispensable au fonctionnement du Crida, l'investissement des statutaires est également problématique du fait des contraintes de leurs institutions qui les empêche de valoriser publiquement leur engagement ou temps de travail Crida. C'est sans doute le point le plus problématique des dernières années du Crida. L'inscription de ces derniers à des laboratoires de recherche imposés par leurs institutions d'appartenance brouille les pistes et empêche de valoriser le travail de recherche effectué par le Crida dans les publications, signées désormais avec les références institutionnelles. Une tension s'installe entre un fonctionnement qui valorise le collectif de recherche et des publications signées individuellement. De plus, la tolérance aux associations de recherche comme le Crida s'est au fur et à mesure estompée tant au CNRS qu'à l'université. Le double affichage possible dans les années 90 ne sera désormais plus de mise obligeant à un jonglage parfois schizophrénique dans l'affichage public du Crida auquel, soit on reproche de vivre caché, soit d'être illégitime dans l'univers de la recherche. Pourtant, le lien avec l'institution est constitutif et important. Dans ce contexte, les membres du Crida n'ont su trouver un positionnement lisible en interne et externe du monde de la recherche et cela a affaibli la portée de leurs travaux. Il a fallu faire des concessions dans le choix des terrains d'enquête pour faire fonctionner malgré tout l'association et se plier aux exigences institutionnelles. « Tu nous présente comme des sortes de chevaliers blancs. Non, notre structure avait besoin de clients du privé et là nous nous confrontons parfois à ce que l'on appelle des conflits d'intérêt que nous résolvions non pas dans l'immaculé conception mais par le meilleur bricolage qui consiste à concilier la production de connaissance et la nécessité de salarier nos membres » (réponse de Gautrat au texte de Gounouf, 2014). Malgré les écueils, c'est aussi une confiance certaine, voire plaisir, dans le travail en commun, qui a garanti au collectif de continuer ses recherches. Ce que l'on pouvait appeler la « famille des jours ouvrables » selon l'expression de Gautrat, a ainsi tenu jusqu'en 2015.

2. DE L'AUTOGESTION A L'ECONOMIE SOLIDAIRE

Après avoir abordé le fonctionnement du Crida mise en perspective avec celui d'autres groupes de recherche autogérés, nous allons voir comment le terme de l'autogestion, axe central de recherche du CICRA, a été abandonné et quels sont les liens que l'on peut établir entre ce concept et celui d'économie solidaire que le Crida a contribué à forger.

La revue *Autogestion.s*

Le Crida trouve donc ses origines dans le CICRA, Centre international de coordination des recherches sur l'autogestion. Créé fin 1976, ce centre dont le siège est basé à la Maison des sciences de l'homme⁷, se proposait de « favoriser les rencontres, de publier et de diffuser des travaux, de stimuler des recherches, de constituer un fond de documentation. Il publiait un bulletin semestriel : *La Lettre du CICRA*. » (Weill, 2003, p. 62). Le Cicra collaborait à la publication de la revue *Autogestions* dont il faut retracer les origines et aussi l'évolution révélatrice de la diffusion de l'idée d'autogestion mais aussi de ces différentes acceptions indispensables à exposer pour comprendre dans quelles mesures elles sont reprises dans la conceptualisation de l'économie solidaire.

7 54 boulevard Raspail à Paris 6ème

Le premier cahier d'*Autogestion* est paru en décembre 1966. Il s'inscrit dans une première série qui se propose de doter la recherche « d'un organe scientifique, exclusivement consacré à l'histoire, aux problèmes théoriques et pratiques, aux perspectives de l'autogestion, cette idée force d'une reconstruction socialiste de la société fondée sur la démocratie ouvrière » (Présentation, 1966, p. 3). Les discussions autour de sa création ont été enclenchées par Georges Gurvitch, Jean Bancal et Daniel Guérin au retour en train d'un colloque Proudhon qui s'était déroulé à Bruxelles en 1965 (Ibid, p. 56). « Bien que non partisane et s'inscrivant dans la mouvance universitaire, c'était une revue engagée » (Weil, 2003, p. 56). Dans sa première série, la revue est marquée par la présence principale de deux courants s'intéressant à l'autogestion, les proudhoniens et libertaires, précédemment cités, et les marxistes critiques très présents avec des membres issus de *Socialisme ou barbarie*⁸ (avec Yvon Bourdet responsable de la revue jusque 1980), du trotskisme avec Michel Raptis (Pablo) de la revue *Arguments* (Jean Duvignaud, Henri Lefebvre...)... avec la présence d'autres sociologues, du travail (Pierre Naville, Catherine Levy), de la coopération notamment (Henri Desroche, Albert Meister...)... et l'appui de Serge Jonas, directeur gérant de la revue, fondateur des éditions Anthropos qui éditeront la revue jusqu'à sa reprise par Privat en 1980.

Sans entreprendre une analyse des différentes livraisons, on relève une prégnance des travaux sur les « fondateurs » (Proudhon, Fourier, Bakounine, Luxemburg, Marx...), de théoriques contemporains (Gurvitch, Lefebvre...), des faits historiques (sur la Commune de Paris, les soviets, la révolution espagnole...) et sur les expériences étrangères de grandes ampleurs (Algérie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie...). Les expériences contemporaines nationales vont apparaître à la une des numéros surtout dans le sillage de mai 1968 avec la crise universitaire, dans le monde économique, sans négliger les réalités internationales (comités de base en Italie, l'autogestion aux Etats-Unis, la révolution des œillets et les actions autonomes au Portugal, les communautés de base et l'autogestion en Afrique noire...). Le concept se diffuse largement dans les années 1970 pour être repris par la plupart des organisations politiques de gauche et d'extrême gauche. La revue va étudier cette diffusion quand elle sera à l'œuvre dans les groupes minoritaires (Parti socialiste unifié, Alliance marxiste révolutionnaire, Fédération anarchiste...) puis lors de sa récupération temporaire, dans un second temps, par le Parti communiste et le Parti socialiste.

La dernière série (1980-1985) de la revue entraîne une modification de son nom qui devient pluriel, *Autogestions*. L'éditorial du premier numéro de cette nouvelle série constate que « depuis 1968, le mot autogestion a connu un succès rapide » (1980, p. 5) mais aussi que sa signification est devenue pour beaucoup énigmatique du fait de sa reprise par « des voix discordantes » et de la diversité des pratiques qui s'y réfèrent. L'équipe qui reprend la revue, avec un autre éditeur, Privat, suite aux difficultés économiques des éditions Anthropos, choisit aussi d'abandonner le terme *socialisme* qui figurait dans le titre. Celui-ci avait été introduit, en 1970, pour donner une dimension politique à la revue et ne pas réduire l'autogestion à la gestion de l'entreprise. Dix ans plus tard, la portée politique du concept s'affirme et la référence au « socialisme » interroge sur l'appartenance de la revue à un parti socialiste et sur la nature du socialisme auquel il est fait référence (Corpet, 1980, p. 135-136). Selon le futur

⁸dont la revue vient de cesser en août 1965.

responsable de la publication, Olivier Corpet, le choix du titre *Autogestions* s'explique alors par les raisons suivantes :

- « désir d'indiquer explicitement la pluralité des approches, des expériences et des opinions présentées dans la revue et de tenir compte des différentes variantes d'autogestion tant en France qu'à l'étranger ;
- volonté d'ouvrir la revue vers de nouveaux publics et de faire en sorte que cette pluralisation soit une incitation au débat. » (*Ibid*, p. 136).

Aux numéros spéciaux centrés sur des réalités de l'autogestion dans différents pays (Japon, Allemagne, Pérou, Pologne, Yougoslavie, Irlande, Chili, Québec... [numéros 1 à 7, 17 et 20-21]), des dossiers seront fournis sur différentes pratiques (« Le travail sans emploi », « Les utopistes du m2 », « L'entreprise du muet au parlant », « Les passions pédagogiques », « Parties de campagne », « La république des experts », « Le local sous influence », « Les coopératives dans la crise », ... [n°8/9, 11, 12/13, 14, 16, 18, 19, 22]) sans oublier des numéros consacrés à l'arrivée de la gauche au pouvoir (« Avez-vous passé la gauche ? » [n°10], « La gauche maladroite », [n° 15], « Les couleuvres de la gauche » [n°23]) dont les répercussions sur la problématique de la revue sont régulièrement analysées dans la rubrique Bruits. Les approches à partir des théoriciens, précurseurs et courant idéologiques sont le plus souvent reléguées aux comptes rendus de lectures. « Une fois l'expérience close, elle apparaît désormais comme ce qu'elle ambitionnait d'être : une encyclopédie de l'autogestion. » (Weill, 1999, p. 36). Les thématiques abordées dans cette revue, comme son évolution, sont révélatrices des manières d'appréhender un concept qui recouvre à la fois une théorie, un projet politique, une manière de lutter, des expérimentations pratiques... autant de définitions sur lesquelles il faut revenir.

Les approches plurielles de l'autogestion

Sur ses origines, tout d'abord, le mot « autogestion » commença à être introduit en 1951 dans le vocabulaire politique français comme « traduction du terme utilisé en Yougoslavie pour qualifier une expérience socialiste de type nouveau [...] la diversité des domaines auquel ce vocable faisait référence donna à plusieurs familles de pensée la possibilité de s'y reconnaître : décision collective venant de la base, propriété sociale des moyens de production, planification démocratique, décentralisation et déconcentration fédéraliste au niveau politique, économique et culturel » (Dezès, 2003, p. 29).

L'autogestion appréhendée sous l'angle de la *démocratie ouvrière* (terme repris dans le premier cahier présentant la revue) manifeste la capacité des travailleurs à gérer eux-mêmes leur entreprise. La question qui est alors posée est celle du degré de participation dans cette gestion. Diffusé au même moment que la recherche de pratiques plus participatives face aux limites du taylorisme et du fordisme, l'autogestion peut se limiter à l'atelier plus ou moins autonome sans implication dans la gestion globale de l'entreprise. C'est l'une des raisons qui expliquent pourquoi la revue *Autogestion* en 1970 s'adjoint le terme socialisme. Elle entend alors montrer qu'elle ne s'amalgame pas avec les politiques de promotion de la participation promues par le pouvoir politique comme par une partie du patronat français. L'autogestion en lien avec le socialisme sous entend alors une propriété sociale des moyens de productions. Pourtant l'expérience de l'URSS et des pays dits socialistes montre que la propriété étatique des moyens de production n'implique nullement l'autogestion des travailleurs. À un niveau

microéconomique, la propriété sociale des Scop ne signifie pas un fonctionnement autogestionnaire ; une fois le directeur désigné pour l'année, le fonctionnement de l'entreprise coopérative peut être taylorien. L'autogestion se situe donc plus au niveau des pratiques que de la propriété des moyens de production ou que du discours politique de ses dirigeants. Ainsi Mothé (1980, p. 5-10) compare le fonctionnement de deux entreprises. La première une entreprise privée paternaliste, provinciale, fabriquant des machines textiles a un fonctionnement reposant sur une autonomie des perforatrices qui, à tour de rôle, assurent des fonctions de commandement. Dans la deuxième entreprise, un magasin parisien avec plusieurs succursales, la division du travail reste on ne peut plus taylorienne malgré un discours socialiste porté par nombre de salariés (ayant aidé les étudiants en 1968), par les représentants syndicaux ou par la direction.

Cette analyse des réalités sociales va conduire à une critique forte du modèle yougoslave. Les textes réunis et présentés par Laville dans le dossier qu'il coordonne « Les habits neufs du président Tito » (1981, p. 159-258), montrent *L'envers du décor*⁹, tant au niveau des intellectuels qui s'élèvent face à la bureaucratie et font face à la répression, que de la jeunesse qui cherche à s'exprimer tout en étant traversée par des tentations de repli et des volontés de changement, que des luttes ouvrières qui interrogent les inégalités salariales ou que des risques de tensions entre républiques de l'après-titisme¹⁰.

L'approche plurielle de l'autogestion ne limite toutefois pas son champ de réalisation à l'atelier, elle est aussi politique. « L'autogestion est une transformation radicale, non seulement économique, mais politique, en ce sens qu'elle détruit la notion commune de politique (comme gestion réservée à une caste de politiciens) pour créer un autre sens du mot politique : à savoir la prise en main, sans intermédiaires et à tous les niveaux, de toutes "leur affaires" par tous les hommes » (Bourdet et Guillerm, 1975, p. 3.). La manière de concevoir la progression de l'autogestion est ici radicale et elle représente aussi un mouvement dont il faut préciser les termes. Pour Touraine, il ne peut y avoir de transition vers l'autogestion, car elle constitue plus un mouvement d'action qu'un aboutissement. Il la définit comme « l'ensemble des actions conflictuelles et collectives par lesquelles ceux qui sont subordonnés à de grandes organisations autoritaires s'efforcent de reprendre le contrôle des ressources sociales monopolisées par ces appareils » (Touraine, 1978, p. 139).

Pour d'autres auteurs y compris au sein de la revue, l'autogestion ne peut se concevoir sans prise du pouvoir politique. « Je regrette donc encore que la revue ne s'appelle plus *Autogestion et socialisme*, ce qui implique une vision globale du combat et d'une prise de pouvoir préalable à toute autogestion, mais *Autogestions* (pluriel) qui suggère un contrôle quotidien diffus et restreint l'intervention du peuple seulement au niveau du

9 Pour reprendre le titre de l'article introduisant le dossier (Laville, 1981, p. 159-166).

10 « La mort de Tito montre plus que jamais qu'il n'y a aucun contre-pouvoir institutionnalisé et qu'il y a maintenant fort à craindre que la Yougoslavie ne conserve pas sa place, tant enviée à l'Est, de pays le moins dictatorial des pays du socialisme réel. La répression qui s'abat en ce moment sur les universitaires et intellectuels indépendants et, plus généralement, sur tous les déviants et oppositionnels, laisse penser que le processus est déjà bien en marche. Et il est triste de constater que c'est au nom du renforcement de la société autogestionnaire qu'il se fait. L'autogestion devient ainsi de plus en plus nettement le vocabulaire de la répression » constate, désabusé Albert Meister (1981, p. 258) dans ce même dossier.

quotidien (c'est à dire de la misère quotidienne) et non au niveau de l'État. (Guillerm, 1981, p.146). »

Mothé qualifie cette position de « conception politique maximaliste de l'autogestion » (2006, p. 59). Fort de ses analyses sociologiques, Mothé défend, « l'autogestion goutte à goutte » (1980). « Les porteurs de l'autogestion sont encore une minorité. Ils n'ont ni modèle, ni institution qui les guide. Ils n'ont pas d'idéologie qui puisse programmer leur conduite et inventer à leur place les procédures quotidiennes du fonctionnement. [... l'autogestion] ne peut apparaître que progressivement, "goutte à goutte", et n'aura de chance de se développer que si elle résout les problèmes que le fonctionnement hiérarchisé est incapable de solutionner » (*Ibid.*, p. 187-188). Cette « approche modeste et "réformiste" » (Georgi, 2003, p. 24) rejoint à sa manière le positionnement de la CFDT qui, à partir de la fin des années soixante-dix, « ne voit plus dans l'autogestion un projet de société socialiste, mais plutôt une « démarche » visant à diffuser toujours plus de démocratie au sein d'une société que l'on ne prétend plus remplacer » (*Ibid.*, p. 23).

Conceptualisation de l'économie solidaire et autogestion

Aujourd'hui, le terme d'autogestion a été abandonné par la quasi-totalité des syndicats et partis politiques qui s'en revendiquaient dans les années soixante-dix. Elle est toutefois toujours présente dans les organisations politiques libertaires (Fédération anarchiste, Alternative libertaire...), chez certains courants marxistes, écologistes tels les Alternatifs ou chrétiens, dans quelques syndicats (des syndicats de Solidaires, les CNT, l'École Émancipée, le Sgen Cfdt...). Pour ces mouvements, « l'autogestion est à la fois un but et un chemin »¹¹, il ne s'agit pas d'attendre le Grand soir pour pratiquer l'autogestion sans, néanmoins, mettre à la remise des projets de changement de société en pratiquant l'autogestion au quotidien. Pour ces courants, l'autogestion est une méthode de lutte que l'on tente d'appliquer aux fonctionnements des organisations syndicales ou politiques. Au niveau économique, les initiatives pratiquant l'autogestion des travailleurs se développent et se réfèrent plutôt à l'économie alternative et solidaire ou au mouvement des coopératives, statut qu'elles adoptent le plus souvent. On les retrouve au sein du réseau Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires (REPAS). L'autogestion des travailleurs est clairement énoncée dans nombre d'entreprises de ce réseau (*Ambiance Bois, La conquête du pain, À petits pas...*). À quatre reprises depuis 2012, une foire à l'autogestion a réuni ces différents acteurs contemporains se revendiquant de l'autogestion, l'objectif étant de se donner un « outil de résistance et de rupture avec le système capitaliste et productiviste. D'autres modes de réflexions, de décisions et d'organisations sont possibles. L'objectif est de décider collectivement des affaires communes, sans déléguer à des dirigeant-e-s, sur les plans politique et économique »¹².

Les « enfants » de l'autogestion ne se retrouvent toutefois pas uniquement parmi ceux qui continuent de s'en revendiquer. « Crise de la représentation, démocratie participative, valorisation du "terrain", de la "base", du "local" et de la "proximité", ou, à l'autre bout de la chaîne, revendication d'une maîtrise "citoyenne" de la mondialisation, "économie sociale et solidaire", "société civile mondiale", "participation démocratique" des salariés à la vie de l'entreprise : n'y a-t-il pas dans ces motifs contemporains du

11<https://autogestion.asso.fr/qui-sommes-nous/> consulté le 3 mai 2018.

12<http://www.laconquetedupain.fr/tag/foire-a-lautogestion-2/> consulté le 4 mai 2018.

discours politique ou social comme un écho, même lointain, de quelques-uns des thèmes autrefois rassemblés sous la bannière autogestionnaire ? » avance Georgi (2003, pp. 8-9). Pour Mothé-Gautrat, « je suis persuadé que ces idées qui ont eu un parcours, une évolution, ont un avenir certain » (Gautrat, 2018).

Pourtant le Crida qui fera paraître *Autogestions* lors de ses dernières années d'existence va rapidement abandonner ce concept. Les derniers numéros de la revue seront alimentés par certains de ces actions d'intervention et de recherche qui se répartissent dans trois domaines : « la démocratie d'entreprise et les systèmes participatifs, la gestion collective et le l'économie sociale et le micro-développement local ». L'autogestion n'apparaît pas de manière centrale dans ses objectifs même si la présentation du Crida mentionne qu'il « veut favoriser l'essor de pratiques participatives et autogestionnaires, aider à une réflexion sur le partage du savoir et encourager les échanges internationaux et les approches pluridisciplinaires » (*Autogestions*, n°19, 3^{ème} de couverture). Le départ de son animateur, Corpet, pour la création de l'IMEC conduira à l'arrêt d'*Autogestions* dont le dernier numéro de bilan ne sera jamais publié.

Les premiers travaux du Crida sur l'auto-insertion des jeunes, la pérennisation des travaux d'utilité collective, les friches urbaines puis les services de proximité conduiront à la conceptualisation de l'économie solidaire sans que n'apparaisse la référence explicite à l'autogestion. La reprise de l'autogestion dans les programmes des partis politiques qui arriveront au pouvoir en mai 1981 et en abandonneront l'idée, tout comme l'envers du décor de l'autogestion yougoslave, amène à l'abandon de ce « concept qui ne voulait plus dire grand chose, ou qui devenait complètement flou » nous signale spontanément Laville¹³ quand nous lui annonçons que nous voulons creuser les liens entre l'économie solidaire et l'autogestion. La mise en perspective de ces deux concepts apparaît nécessaire sur trois plans : 1) les espaces où se pratiquent la démocratie ; 2) la dimension socio-économique ; et 3) la dimension socio-politique des initiatives.

Sur la comparaison des espaces où elles évoluent, l'économie solidaire ne se cantonne pas à l'atelier d'une première approche de l'autogestion. On « insiste d'abord sur la prédominance initiale de la réciprocité et de l'engagement mutuel entre les êtres » qui amènent la constitution de nouveaux services à partir de « la construction d'espaces publics qui autorisent un débat entre les parties prenantes sur les demandes sociales et les finalités poursuivies » (Eme, Laville, 2006, p. 305). La référence à l'autogestion se retrouve plus fortement présente dans la définition donnée à l'économie solidaire en Amérique latine : « L'autogestion signifie qu'une parfaite égalité des droits entre membres doit régner au sein des organisations de l'économie solidaire » sans toutefois se limiter aux coopératives, elle s'applique « aux clubs de troc, aux clubs d'épargnants, aux coopératives de consommation, de crédit, d'habitat, etc. » (Singer, 2006, p. 290-291). Eme et Laville mettront donc en avant l'agir démocratique d'une pluralité de parties prenantes sur l'autogestion des travailleurs. Il y a une référence démocratique forte entre les deux concepts. Toutefois l'économie solidaire met l'accent sur les

¹³ « L'autogestion était devenue un moyen d'éviter les problèmes plutôt que de les aborder. (...) c'était devenu attrape tout. On disait ça sera l'autogestion sans réfléchir sur ce que c'était et ce que cela impliquait (...). Si bien que ce disait Jacques (Mothé) sur l'autogestion gouttes à gouttes était difficilement entendable dans ce contexte » (Laville, 2018).

pratiques et « distingue l'égalité formelle des membres et le fonctionnement démocratique ». Dit autrement, l'analyse de la démocratie réelle en Yougoslavie, conduit à se méfier des droits formels pour s'intéresser aux pratiques, *l'agir démocratique*. « Le grand apport de l'autogestion est de ne pas se limiter à la question de la propriété collective des moyens de production qui allait tout changer (...) mais de s'intéresser à l'organisation du travail, à la délibération, à la prise de décision collective » (Laville, 2018). Un regard semblable est porté sur l'économie sociale dont « le cadre conceptuel confond l'égalité formelle dans les statuts et le fonctionnement démocratique ; il confond de plus succès économique et insertion sur le marché ». (Laville, 2014, p. 13).

La manière d'aborder l'économie est un point de différenciation important entre économie solidaire et autogestion. L'autogestion pensée, à travers le fonctionnement organisationnel de l'atelier n'a pas une position tranchée sur l'économie. D'une certaine manière, elle peut rejoindre l'approche de l'économie sociale avec une aspiration sur le marché liée à un isomorphisme institutionnel qui a, par exemple, amené nombres de coopératives à vouloir être considérées des entreprises « comme les autres ». Pour faire face aux risques de collectifs repliés sur eux mêmes défendant leur propre intérêt, « il y a donc nécessité d'une structure centrale ayant un minimum de pouvoir sur la planification. (...) Les organismes de planification devront nécessairement disposer de pouvoirs réels sur l'ensemble de l'économie » explique par exemple un texte de synthèse du PSU qui s'interroge sur « les risques de bureaucratisation des orientations et décisions essentielles » (PSU, 1971, p. 17). La conceptualisation de l'économie solidaire, en s'inscrivant à partir des travaux de Polanyi sur une pluralité de systèmes économiques, offrira une approche substantielle de l'économie non réductible au marché ou à la redistribution mais articulant ces deux comportements avec celui de la réciprocité. C'est un apport essentiel de l'économie solidaire par rapport aux conceptions de l'autogestion. L'économie solidaire souligne l'importance de la réciprocité entre des acteurs qui peuvent être différents alors que l'autogestion met l'accent sur la réciprocité entre pairs.

L'affirmation de la dimension socio-politique de l'économie solidaire est un autre aspect qui prolonge l'autogestion. Quand celle-ci se limite à l'atelier et à l'extension de la démocratie aux activités économiques, « la société est pensée comme un grand atelier, et la médiation politique ignorée, on ne faisait pas la distinction entre la sphère économique et la sphère politique qui doivent être séparées pour préserver la démocratie (...) c'est une simplification de l'autogestion » (Laville, 2018). L'application de la démocratie à l'économie permettra de se libérer de l'oppression de l'État dans les projets tant marxistes que libertaires. Le politique n'est pas central. Pourtant la sortie de l'autogestion de l'atelier apparaît dans les années 70 et dans nombre des thématiques de la dernière série de la revue *Autogestions*. Les aspirations écologiques, féministes, localistes... amènent à interroger le sens de la production réalisée et la manière de la définir. La conceptualisation de l'économie solidaire propose d'appréhender ces initiatives dans leur dimension socio-politique à travers notamment l'existence d'une pluralité d'espaces publics mis en évidence à partir des travaux d'Habermas (Eme, 2006, p. 358). L'engagement sur des logiques de réciprocité des acteurs des initiatives solidaires traduit la « constitution d'espaces publics, autonomes, émanant de libres débats et de conflits au sein de la société civile » (Gardin, L., Laville J.-L., 2017, p. 207 ; Eme, B., Laville, J.-L., *op. cit.*, 2006). Ces espaces publics de proximité entraînent des formes démocratiques de fonctionnement des initiatives solidaires mais ils entrent aussi

en tension avec les espaces publics institués par la sphère polico-administrative et les régulations institutionnelles qu'elle met en œuvre. Pourtant l'autogestion, dans sa version la plus radicale, ne nie pas non plus le politique, elle envisage la démocratie directe y compris dans la gestion de l'État avec par exemple la révocation à tous moments des élus (Castoriadis, 1979). L'approche de l'économie solidaire ne remet pas en cause la démocratie représentative comme pouvait le faire l'approche maximaliste de l'autogestion mais montre les tensions entre des pratiques relevant de la démocratie directe et la démocratie représentative émanant des institutions. En terme de changement social, on se situe dans un scénario de démocratisation de l'économie « du type autogestion gouttes à gouttes » (Laville, 2018) en pesant sur les espaces publics de régulation tant du niveau territorial, national qu'international. Une telle perspective ne passe, au préalable, par la prise du pouvoir politique mais demande de nouer des alliances avec le mouvement altermondialiste et les mouvements sociaux (Fraisie, 2006, p. 100-101 ; Bucolo et *al.*, 2017).

Conclusion

La désuétude apparente du terme d'autogestion ne doit pas amener à penser que les idées et pratiques qu'il désigne sont mortes. La démocratisation de l'économie dont est porteuse l'économie solidaire est incontestablement en filiation avec les pratiques et théories autogestionnaires. Toutefois la conceptualisation de l'économie solidaire a permis de rendre compte de pratiques qui ne pouvaient se limiter aux approches autogestionnaires. Il est à cet égard intéressant de noter comment les pratiques du Crida (dont l'association a d'ailleurs obtenu l'agrément « entreprise solidaire ») s'inscrivaient dans l'idéal type de l'économie solidaire. Le fonctionnement démocratique du Crida ne reposait pas uniquement sur les travailleurs associés comme dans les Scop ni sur celui des administrateurs de l'association. La réalité démocratique du groupe de recherche intégrait la participation de l'ensemble des salariés de l'association Crida, des enseignants-chercheurs du Cnrs, du Cnam ou de l'université, des volontaires, praticiens de l'économie solidaire investis dans l'administration de l'association. Cette réalité démocratique rejoint ainsi plus les modalités de fonctionnement portées par les initiatives de l'économie solidaire que de l'autogestion entre pairs. Le fonctionnement économique du Crida s'appuyait également sur une hybridation de ressources provenant de la vente de prestations de recherche, plus rarement de subventions mais aussi sur les contributions volontaires des chercheurs et enseignants-chercheurs en poste dont l'implication sur la prospection et réalisation de contrats de recherche permet l'équilibre économique de l'association. Cette pratique ne se situait donc pas dans une méfiance de l'institution, synonyme de contrainte, mais dans une recherche d'articulation entre association et institution qui peut expliquer la longévité plus importante du Crida comparée aux autres collectifs de recherche qui ont émergés dans les années 70. Enfin, le Crida a contribué à alimenter les débats dans l'espace public pour la reconnaissance politique des initiatives solidaires occultées que ce soit à un niveau territorial avec par exemple l'évaluation de politiques publiques locales, à un niveau national lors de manifestations du secrétariat d'État à l'économie solidaire, ou à un niveau international avec des réseaux de recherche et d'acteurs de l'économie solidaire.

Bibliographie

- Arocena J., Dahan-Seltzer G., Richard P., 2003, « Autogestion et vie d'un laboratoire de recherché : le CSO-MACI », *Sociologies Pratiques*, 2003, n.8, p. 47-52
- Bourdet Y. et Guillerm A., 1975, *L'autogestion*, Seghers.
- Brillant B, 2008, « Intellectuels : l'ère de la contestation », *Le Débat*, 2008/2, n. 149, p. 37-51.
- Bucolo, E., Coraggio J. L., Laville, J.-L., Pleyers G., 2017, *Économie solidaire et mouvements sociaux*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Desclée de Brouwer, Paris.
- Castoriadis, 1979, *Autogestion et hiérarchie*, Edition Grain de sable, extrait Castoriadis, , *Le contenu du socialisme*, 10/18, disponible sur <https://autogestion.asso.fr> (consulté le 11 mai 2018).
- Collection de la revue *Autogestions*, 1980 à 1986, n°1 à 23, Edition Privat. généré le 15/09/2015.
- Corpet O., 1980, « D'une revue à l'autre », *Autogestions*, Toulouse :Éditions Privat, p. 133-138.
- Corpet O., 2014, *Pourquoi et comment*, Le lieu de l'archive, IMEC, Institut Mémoire de l'édition contemporaine, Paris.
- Corpet O., « A propos de quelques autogestions à la Française », <https://www.u-picardie.fr/curapp-revues/root/12/corpet.pdf>(consulté le 14 avril 2018).
- Dezès M.-G., 2003, « L'utopie réalisée : les modèles étrangers mythiques des autogestionnaires français », in Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 29-54.
- Duverger T., 2016, *L'économie sociale et solidaire, une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours*, Paris, Editions Le bord de l'eau.
- Eme B., 2006, « Espaces publics », in Laville, J.-L., Cattani, A-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio-actuel, p. 358.
- Eme B., Laville J.-L., 2006, « Economie solidaire (2) », in Laville, J.-L., Cattani, A-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio-actuel, pp. 303-312.
- Fourquet F., 1981, « Histoire du CERFI », in *L'accumulation du pouvoir ou le désir d'Etat*, Éd. Recherches), octobre 1981. En ligne : <http://www.multitudes.net/histoire-du-cerfi/> (consulté le 12 avril 2018).
- Fraisse L., 2006, « Changement social », in Laville, J.-L., Cattani, A-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio-actuel, pp. 96-105.
- Gardin L.& Laville J.-L., 2017, « L'économie solidaire » in Defourny J. & Nyssens M. (eds), *Économie sociale et solidaire, Socioéconomie du Troisième secteur*, Bruxelles, De Boeck, pp 187-220.
- Gautrat J., 2018, Interview du 9 mai 2018.
- Georgi F., 2013, *Autogestion. La dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne,
- Gounouf M.-F., 2014, *Les valeurs du Crida*, Ronéo.
- Guattari F., 1972, *Psychanalyse et transversalité*, Paris, Maspero.

- Guillerm A., 1981, « Après 1981 ? Les élections font-elles l'autogestion. La bonne ligne. » in *Autogestions*, n°6, p. 146.
- Laville J.-L., 1981, « L'envers du décor », in *Autogestions*, n°6, pp. 159-168.
- Laville J.-L., 2014, « Socio-économie et démocratie. L'apport de l'interdisciplinarité », *Revue Française de Socio-Économie*, 2014/1 (n° 13), p. 249-258.
- Laville J.-L., 2015, « Changement social et économie solidaire: les évènements dans le processus de recherche », *Nouvelle Revue de Psychosociologie n°19*, Éditions Érès, p.181-194.
- Laville J.-L., 2018, Interview du 9 mai 2018.
- Marchat J.F., 2001, *Recherche et espace public démocratique. Engagement(s) et interventions au Crida, Roneo*.
- Meister A., 1981, « Pour en finir avec l'autogestion yougoslave », in *Autogestions*, n°6, pp. 255-258.
- Mothé D., 1980, *L'autogestion goutte à goutte*, Paris, Éditions du centurion.
- Mothé D., 2006, « Autogestion », in Laville, J.-L., Cattani, A.-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio-actuel, pp. 56-65.
- Mozère L., 2004, « Foucault et le CERFI », *Revue Le Portique*, n.13-14
- Pomart J., 2016, « Le Centre international de coordination des recherches sur l'autogestion et ses archives », site des Archives de FSMH, <https://archivesfmsh.hypotheses.org/1832> (consulté le 15 avril 2018).
- Présentation, 1966, *Autogestion*, Cahier n°1, p. 3
- PSU, 1971, *Planification et autogestion, Texte de synthèse des Assemblée ouvriers paysans des 1er et 2 Mai 1971 à Paris*, *Tribune Socialiste* supplément au N°498, 27 Mai.
- Scolaro J., *Document interne*, Crida, Paris, 2014.
- Singer P., « Economie solidaire (1) », in Laville, J.-L., Cattani, A.-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio-actuel, 2006, pp. 290-302.
- Touraine, A., « Intervention d'Alain Touraine », *Autogestion et socialisme*, 1978, p. 138-144.
- Weill C., 1999, « La revue *Autogestion* comme observatoire des mouvements d'émancipation ». In: *L'Homme et la société*, n. 132-133, 1999. Figures de l'« auto-émancipation », pp. 29-36. http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1999_num_132_2_3008, document
- Weill C., 2003, « La revue *Autogestion* », in Frank Georgi, *Autogestion. La dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 55-63.